

CONCERNE

Personnel exécutant et/ou dirigeant des travaux ou intervention sur des ouvrages présentant des risques mécaniques et ou thermodynamiques.

PRÉREQUIS

Avis d'aptitude médicale.

OBJECTIFS

- Connaître, appliquer et faire appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques pour intervenir en milieu industriel sur/ou à proximité des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques.
- Permettre la délivrance par l'employeur de l'habilitation mécanique M2/MR.

DURÉE

2 jours

SANCTION

Avis après formation

PÉDAGOGIE

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.

Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU**EN ENTREPRISE**

Albertville - Annecy - Avignon - Bourg en Bresse - Chambéry - Grenoble - Lyon - Mâcon - Roanne - Saint Etienne - Valence ...

CONTENU DÉTAILLÉ

Réglementation

Risques en milieu industriel, accident, causes et conséquences, responsabilité civile et pénale, habilitation

Identification des acteurs de la prévention

Définition des acteurs

Chantier, chargé d'exploitation, chargé de consignation, chargé de travaux, chargé d'interventions immédiates, assistant chargé de travaux, surveillant de sécurité

Fonction d'encadrement d'une équipe

Les documents de travail (attestation de consignation, autorisation de travail...)

Les interventions mécaniques

Environnement machines et risques

Les risques mécaniques (entraînement, chocs, happement, écrasement, cisaillement...)

Les risques thermodynamiques (brûlures, rayonnement, projections...)

Les atmosphères dangereuses et confinées

Les incendies et explosions

Les risques électriques

Les autres risques liés selon l'activité (travaux de plain-pied, chimiques...)

Analyse des risques

Identifications, signalisations, plan de prévention, préparation du chantier

Méthodologie de mise en œuvre des consignations (électrique, mécanique, fluide) dans le cadre d'interventions (MR)

Les risques persistants

Premiers secours et alertes

Contrôle des connaissances et validation de la formation

Tests en fin de session, délivrance d'une attestation de suivi de stage

Le formateur préconisera le contenu du titre d'habilitation mécanique que l'employeur pourra délivrer.

Nos centres de formation : Valence - Grenoble - Chambéry